

FOLKLORE

« Vive le Prince Carnaval 2013 avec Albert, nouveau Roi du Scharnaval ! »

Vendredi 25 janvier, s'est déroulée l'élection du Prince Carnaval 2013 dans une salle comble.

Trois candidats étaient en lice (Sébastien, Pierre-Claude et Albert), une candidate (Sonja) ayant malheureusement dû déclarer forfait en dernière minute. Plusieurs épreuves ont départagé les candidats. Finalement c'est Albert qui remporte le titre de Prince Carnaval 2013. Un Prince qui s'est transformé en Roi ! En effet, comme il avait déjà remporté ce titre en 2012, Albert a été désigné, conformément au règlement, « Roi du Scharnaval 2013 ».

Et une Expo Scharnaval à l'Hôtel Communal

Cette année encore, une exposition traditionnelle sur le Scharnaval vous permettra de revoir géants, bannières, costumes et tant d'autres souvenirs qui perpétuent la mémoire d'une cité depuis le tout début des années 1900 !



« Le Carnaval de Schaerbeek... toute une histoire ».

Hôtel Communal (Place Colignon), Hall des Echevins
Du 4 au 15 mars 2013, les jours ouvrables de 8h à 13h (le jeudi de 8h à 19h).
Visite en groupe sur demande.

Info :

www.schaerbeekladynamique.be
ou enoel@schaerbeek.irisnet.be

“Leve Prins Carnaval 2013! Leve Albert, de nieuwe Koning Scharnaval!”

Voor een volle zaal had vrijdag 25 januari 2013 de verkiezing van Prins Carnaval 2013 plaats.

Er waren drie kandidaten (Sébastien, Pierre-Claude en Albert). Kandidate Sonja moest jammer genoeg op het laatste moment verstek laten gaan. De kandidaten legden verschillende proeven af. Uiteindelijk schreef Albert de titel van Prins Carnaval 2013 achter zijn naam. Een Prins die zich ontpopt heeft tot Koning! Omdat hij de titel ook al in 2012 binnenrijfde, werd Albert zoals bepaald in het

reglement uitgeroepen tot “Koning Scharnaval 2013”.

Tentoonstelling over Scharnaval in het gemeentehuis

Ook dit jaar wordt een traditionele tentoonstelling georganiseerd rond Scharnaval, waar de reuzen, vaandels, kostuums en tal van andere voorwerpen het geheugen van de stad wakker houden sinds de vroege jaren 1900!

Meer info:

www.schaerbeekladynamique.be
of enoel@schaerbeek.irisnet.be

“Het Carnaval van Schaerbeek ... een rijk verleden”

Gemeentehuis (Colignonplein), Schepenzaal
Van 4 tot 15 maart 2013,
op werkdagen van 8 tot 13 uur
(op donderdag van 8 tot 19 uur).
Groepsbezoek op aanvraag.



FAMILLE

L'Asbl Aide aux Familles de Schaerbeek fête ses 55 ans !

Plus d'un demi-siècle d'une implication toujours plus forte en faveur des Schaerbeekoïses en difficulté. Un dévouement de tous les jours de la part des 70 aides familiales et ménagères qui sont encadrées par 4 assistantes sociales.

Chaque jour, les aides de cette asbl agréée par la Cocof et partenaire du CPAS sillonnent Schaerbeek pour aider les personnes âgées, malades, handicapées ou psychologiquement dépendantes à récupérer un minimum d'autonomie. L'objectif ? Leur permettre de rester vivre chez elles. Chaque année, près de 400 Schaerbeekoïses sont soutenus pour des tâches telles que nettoyage, courses, démarches administratives ou encore pour des soins de toilette.

La clef de ce succès ? La formation !

Eric Guillaume, nouveau Directeur, a le souci de répondre au plus près aux besoins des usagers. « L'association doit évoluer car les besoins ne sont plus les mêmes qu'il y a 55 ans ! La concertation avec les équipes, la supervision et la formation continue sont les piliers d'un bon fonctionnement. Ainsi, chaque année, les Aides bénéficient de 30 heures de formation ». S'adapter, c'est aussi développer l'offre des services : depuis peu, un ouvrier polyvalent s'occupe de travaux d'entretien et de réparation. Pour 7 € /h réglés par « chèque service ».



Pour toute information complémentaire, contactez l'asbl au 02/240.30.60 ou visitez son site www.afschaerbeek.be.

Mohamed El Arnouki, le nouvel Echevin des Familles: « Grâce à cette asbl, les Schaerbeekoïses en difficulté et en perte d'autonomie ne sont plus acculés à quitter tout ce qu'ils connaissent : leur « chez soi », leurs repères, leur quartier et les liens qui s'y sont créés au fil du temps... ».

